Zeitschrift: Film : revue suisse de cinéma
Herausgeber: Fondation Ciné-Communication
Band: - (2001)
Heft: 18

Artikel: Cinéphile.info.com
Autor: Courcoux, Charles-Antoine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-932799

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 02.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un flou juridique règne sur le réseau

Comment les détenteurs de droits sur des œuvres peuvent-ils les protéger? Etat des lieux.

La diffusion des films sur internet devrait se développer rapidement dans les années à venir, une fois résolus différents problèmes techniques et financiers. Cette future distribution à l'échelle planétaire pose la question des droits liés aux produits cinématographiques. «Il n'existe pas de législation spécifique sur les droits internet», nous assure Corinne Frei, spécialiste des aspects juridiques pour la société de gestion de droits Suissimage. «Ce sont donc les règles générales qui s'appliquent». A savoir l'obligation pour les sites internet de s'entendre avec les ayants droit des œuvres mises en ligne (l'auteur ou, plus souvent, le producteur). Les contrats déjà établis, cédant des droits d'exploitation en salles ou de diffusion télévisée pour des zones géographiques limitées ou non, ne concernent pas l'internet.

Une négociation particulière s'avère donc nécessaire entre les sites *web* proposant des films et les ayant droits. Ceux-ci ne sont par ailleurs pas toujours au courant de ce qu'ils peuvent réclamer lorsqu'on les contacte pour la cession de droits internet. En effet, comme le rappelle Corinne Frei: «Les contrats sont difficiles à négocier. Sur quels paramètres peut-on calculer la valeur et l'impact sur le public d'un film diffusé sur internet, c'est-à-dire dans le monde entier? De nombreux producteurs restent dans le flou sur cette question».

Les dangers de fraude ou de piratage sont réels. Même si les gérants de sites assurent avoir réglé leur situation juridique, ils opèrent en effet le plus souvent dans l'illégalité. Dans son édition du 27 octobre 2000 (N° 2853), la revue professionnelle Le film français rapporte ainsi que de nombreuses productions françaises figurent dans l'offre de sites américains sans que les détenteurs des droits aient été avisés. (lg) ■

Cinéphile.info.com

Quelle est la particularité de l'information cinématographique sur le *web*? Quels sont les sites les plus «tendance» et instructifs en matière de films? Réponse en forme de guide.

Par Charles-Antoine Courcoux

On a beau nous rappeler qu'internet a «changé la face du monde», force est de constater que ce type de déclaration aussi utile qu'édifiante ne renseigne pas beaucoup sur les apports concrets du *web* dans le domaine de l'information cinéphilique. Restons donc pragmatiques et commençons par nous demander quelles sont, par rapport à la presse écrite spécialisée, les spécificités des données disponibles sur internet.

Premier constat: le *web* permet un élargissement des revues. Il est en effet toujours plus fréquent, à la fin d'un article ou d'une interview, de trouver un renvoi à un site les proposant dans leur version intégrale. De plus, compte tenu d'un accès rapide à l'information, le cinéma sur *internet* se décline avant tout au futur et au présent. Rares sont en effet les sites – populaires – qui ne consacrent pas la majorité de leur espace aux rumeurs, *scoops* et autres nouvelles relatives aux tournages de films ou à leur pré et post-production. Ce type d'information se caractérise également par son débit élevé, ses données récentes (et parfois peu fiables), la possibilité d'interactivité (les fameux *live chats*), des points de vue multiples et souvent amateurs sur l'actualité, des archives importantes et l'accès à des documents difficiles à se procurer (bandes-annonces, photos exclusives, scénarios, comptes-rendus de *screen-test*[1], segments de films censurés, etc.). Voici quelques sites qui illustrent le mieux ce type singulier de propagation de l'information:

Ain't It Cool News (‹www.aint-it-cool-news.com›), créé par le Texan Harry Knowles, est sans doute le plus connu des sites de cinéma. Avec plus de 400 000 connexions par jour, les internautes peuvent y trouver de tout: forums de discussion, rumeurs exclusives, rapports sur des copies de travail de films pas encore sortis ou encore commentaires journaliers sur les festivals en cours. Précisons qu'Harry Knowles et son équipe ont beaucoup contribué à faire admettre les *web columnists*[2] aux conférences de presse et autres manifestations du cinéma, officielles ou non. Le site s'est d'ailleurs développé au point d'implanter des antennes en Asie, en Europe, en Afrique et Amérique latine. Avec son style direct, quasi oral, il cible avant tout un lectorat jeune et branché (lisant l'anglais!).

Coming Attractions (www.corona.bc.ca). Initié par Patrick Sauriol, ce site est une source intarissable d'informations pour le public, et même pour les journalistes *web* (très élogieux à son propos). Le degré de fiabilité des infos, régulièrement de première main, y est souvent précisé. Archives impressionnantes, site incontournable.

Dark Horizons (www.darkhorizons.com). Créé par un Australien de 23 ans, Garth Franklin, ce site est une version plus sobre et rigoureuse – mais plus restreinte aussi – de son concurrent direct: le AICN de Knowles. Franklin a par ailleurs la primeur de certains *scoops* exclusifs comme, dernièrement, l'affiche de l'adaptation cinématographique de «Harry Potter».

Internet Movie Data base (www.imdb.com) est une banque de donnée gigantesque regroupant dans une perspective quasi-exhaustive l'ensemble des informations concernant le cinéma, autant dominant qu'expérimental. On y trouve de tout, des fiches techniques à un échantillon de l'accueil critique de chaque film. Indispensable pour toute recherche sérieuse.

Tous ces sites sont évidemment l'effet d'un contexte particulier – l'émergence d'un média nouveau et en perpétuelle mutation – et la majorité de leurs créateurs sont jeunes. Parions dès lors qu'ils évolueront avec leurs concepteurs et que de nouvelles innovations techniques se feront jour. Histoire à suivre. ■
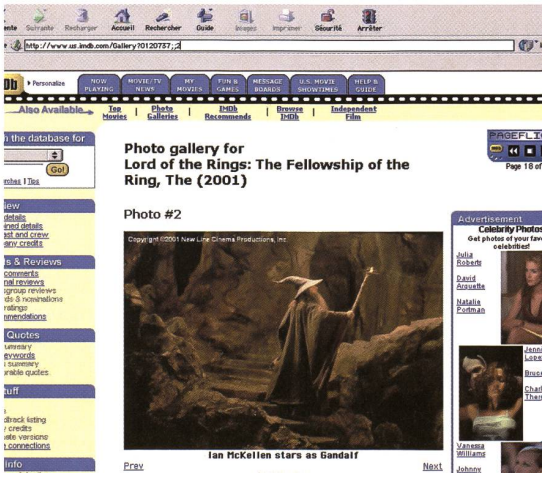
1. Procédé courant à Hollywood, qui consiste à tester un film avant sa sortie avec un public appelé à remplir des fiches et exprimer son opinion sur le produit. En fonction des résultats, le film peut être remanié.
2. Appellation réservée aux journalistes du *web*.